



MAIRIE  
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE  
(62360)  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024-20

Département  
du Pas-de-Calais  
\*\*\*\*\*

Arrondissement  
de Boulogne-Sur-Mer  
\*\*\*\*\*

Canton  
de Boulogne Sud

L'an deux mille vingt-quatre,  
Le 11 avril 2023 à 19 heures,

**Date de convocation :** 03 avril 2024

**Date d'affichage :** 03 avril 2024

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DÉGREMONT, Maire.

**Nombre de conseillers :** Catherine VANDEKERKHOVE, Dominique NAVET, Alain FIX, Fabienne PRIMA, Béatrice BOULY, Bernard MOUSSAY, Jean-Pierre FLOUR, Michèle CAFFIER, Tatiana LECUYER, Patrick GOMEL, Sylviane CORNET, Michel QUANDALLE, Julien DIEU, Philippe LELIEVRE, Marie-Françoise LECAILLE

16/19

Excusé(e)s avec pouvoirs :

- Valérie DELATTRE donne pouvoir à Fabienne PRIMA
- Emilie LISSE donne pouvoir à Bernard MOUSSAY
- Betty BONNAFOUS donne pouvoir à Michèle CAFFIER

3/19

Absent :

0/19

Formant la majorité des membres en exercice.  
Alain FIX est nommé secrétaire de séance.

Modification des tarifs du Camping Municipal – LES SAPINS

Vu la délibération du 09 avril 2021,

Considérant les travaux réalisés au sein du camping Les Sapins relatifs à la mise en place d'une barrière d'accès avec terminal de paiement,

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de revoir la tarification du camping municipal les sapins ainsi que le règlement,

La tarification proposée comprend : l'accès sur l'aire de stationnement, la nuitée, le branchement électrique.

REÇU EN PREFECTURE

le 15/04/2024

Application agréée E.legalite.com

99\_DE-062-216209080-2024.04.11-20\_2024-DE

CAMPING-CAR / VAN	13,00€
TENTE + VOITURE	13,00€
TENTE + VELO ou MOTO	9,50€

Il est proposé une mise en place d'un tarif de groupe pour les clubs de loisirs/Jeunesse

ENFANT	3,00€
VEHICULE	5,00€

La taxe de séjour fixée à 0.20€ par jour et par adulte s'ajoute à la tarification ci-dessus exposée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité (19 voix pour) :

- Adopte la proposition tarifaire.
- Autorise M le Maire a engagé toutes les démarches se rapportant à la mise en place de la présente décision.

Le Conseil Municipal : les Membres présents,

Fait et délibéré

A La Capelle-Lès-Boulogne, le 11/04/2024

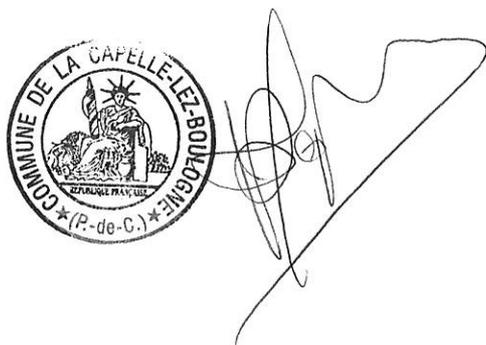
Le Maire,



Jean-Michel DEGREMONT.

Certifié et rendu exécutoire le :

15 AVR. 2024



REÇU EN PREFECTURE

le 15/04/2024

Application agréée E.legalite.com

99\_DE-062-21620368-2024 04 11-20\_2024-DE